

## EXAMEN DE LA POLITIQUE DE DÉFENSE

MONTRÉAL - 27 JUIN 2016

Du bgén (ret) Gaston Côté, OMM, CD

### **Menaces à la sécurité**

- **Terrorisme** : une menace insaisissable par sa nature, sa structure et ses méthodes opérationnelles; cependant, cette menace demande une collaboration plus étroite entre les Forces armées canadiennes (FAC) et les agences de maintien de l'ordre. La dimension géographique de notre pays fait que toutes les unités des FAC peuvent être appelées à jouer un rôle important.
- **Arctique** : la conduite d'exercices récemment ne doit pas occulter le fait que les FAC sont particulièrement démunies pour opérer dans ce milieu dès que les glaces font leur apparition. Il faut augmenter le niveau de surveillance de cette région (Rangers, observation satellitaire, détecteurs acoustiques sous-marins, etc.) tant en surface que sous la calotte polaire. L'importance tant géostratégique qu'économique de cette parcelle de notre territoire mérite que plus de ressources y soient consacrées.
- **Cyberespace** : la pénétration de la cybernétique dans toutes les facettes de la société canadienne constitue une vulnérabilité grandissante. Le rôle potentiel des FAC pour lutter contre des attaques dans le cyberespace est passablement limité; toutefois, les attaques dans ce domaine peuvent avoir des conséquences aussi désastreuses que les pires tempêtes environnementales; par exemple, une attaque sur la gestion des barrages hydroélectriques ou sur les centrales nucléaires pourrait demander une intervention massive des FAC pour sécuriser un secteur géographique, évacuer le personnel, etc. Il est donc important de continuer l'identification de ces vulnérabilités dans le même esprit que lors du passage à l'an 2000 (Y2K).

### **Défense de l'Amérique du Nord**

Depuis la création de NORAD, le mandat de la coopération militaire entre les États-Unis et le Canada a évolué pour englober les approches maritimes des deux pays; ce volet doit demeurer et doit probablement être bonifié surtout en ce qui a trait aux approches nordiques; en effet, la fonte de la calotte polaire augmente le nombre de scénarios d'une menace maritime dans ce secteur. Cette menace peut être militaire ou écologique; les moyens de détection de NORAD doivent être évalués afin de confirmer si ces menaces potentielles peuvent être détectées; évidemment, la question de capacité à contrer une menace dans un milieu si difficile et si fragile demeure entière.

Évidemment, l'accès à des missiles de longue portée par des pays possédant des gouvernements aux intentions belliqueuses (Corée du Nord) renforce le besoin de se prémunir de systèmes pouvant contrer une telle menace.

### **Opérations de maintien de la paix (OMP)**

Ces opérations ne sont plus l'apanage unique de l'ONU; en effet, depuis le rapport Brahimi, ces opérations peuvent être confiées à des organisations régionales comme l'OTAN. Il faut affronter la dure réalité des opérations contemporaines de maintien de la paix; il ne s'agit plus de missions comme celles du canal de Suez ou de Chypre! Les troupes déployées doivent être prêtes à combattre pour imposer la paix et surtout pour protéger les populations civiles qui sont

devenues les victimes de ces conflits intra-étatiques. Pour que les FAC soient efficaces dans ces OMP, les conditions suivantes doivent être remplies :

- la diplomatie canadienne doit influencer la rédaction des mandats de mission afin d'en assurer la clarté et surtout de stipuler clairement les conditions d'une sortie de mission des FAC, afin de passer le flambeau à d'autres pays
- autre aspect des OMP devant être amélioré avant tout déploiement : l'approche pangouvernementale mérite certainement d'être bien harmonisée au sein de tous les départements contribuant à la mission, surtout au niveau stratégique canadien.
- les scénarios d'emploi des FAC dans ces missions doivent être validés en fonction de l'optimisation des capacités que les FAC peuvent contribuer à une OMP; par exemple, l'amélioration de notre capacité de transport aérien permet un déploiement rapide pour la phase initiale d'une mission (exemple des forces françaises déployées rapidement au Mali avant de céder le rôle aux troupes du CDEAO); le renforcement par l'ONU de la fonction du renseignement au sein des OMP rend possible le déploiement de petits éléments 'à la carte' selon les besoins particuliers d'une mission (cellule de renseignement, patrouille des forces spéciales, déploiement de drones, etc.)
- dans le cadre des OMP, le Canada s'était joint à d'autres pays partageant les mêmes valeurs afin de privilégier certains aspects des OMP; par exemple, la BIRFA (ou SHIRBRIG) était un instrument très prisé par l'ONU et un concept répondant à la première priorité actuelle de l'ONU, soit le déploiement rapide d'une force onusienne après que toutes les négociations ont échoué

### **Structure des FAC**

La nature des missions potentielles des FAC invite à la prudence en matière de changements de structure; la nature même de la dimension géographique du pays invite aussi à la prudence en matière de dispersion géographique des unités (surtout terrestres) pour répondre aux besoins. Les coupures effectuées depuis les années '90 ont grandement miné la capacité de soutien en opérations, particulièrement en ce qui a trait au soutien de 1ère et 2ème ligne, limitant ainsi le déploiement de sous-unités et contraignant les planificateurs militaires à se limiter à des concentrations de troupes à un seul endroit Visoko, Kabul, Kandahar. Alors que les tendances qui se dessinent appellent à des sous-unités autonomes capables d'opérer et de se soutenir de manière plus indépendante, les contraintes présentes méritent donc d'être évaluées.

### **Soutien des FAC**

Le contrat implicite entre un pays et ses soldats mérite d'être renforcé. Les FAC sont une institution dont les membres sont volontaires et ils anticipent que le gouvernement qui déploie ces troupes réalise que les militaires anticipent d'être traités avec respect et dignité, quelle que soit leur condition à leur retour de mission.

Bgén (ret) Gaston Côté, OMM, CD